

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 20504 Numéro SIREN : 347 381 865 Nom ou dénomination : 360° SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2020 sous le numéro de dépôt 51409



20200514092019

DATE DEPOT : 27/07/2020

N° DE DEPOT : 51409

N° GESTION : 2013B20504

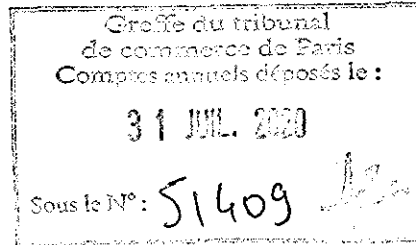
N° SIREN : 347381865

DENOMINATION : 360° SERVICES

ADRESSE : 107 boulevard Raspail 75006 Paris

MILLESIME : 2019

360° SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000€
Siège social : 107 Boulevard Raspail – 75006 PARIS
347 381 865 RCS Paris



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019
BILAN et COMPTE DE RESULTAT

Certifié conforme à l'original
Le Président,

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President of the company, positioned below the text "Le Président,".

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	22 708,14	22 708,14		2 147,00
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	2,00		2,00	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	4 648,00	310,86	4 337,14	
Autres	305 308,57	184 670,72	120 637,85	205 427,00
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 000,00	9 000,00		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 812,92		32 812,92	32 654,00
ACTIF IMMOBILISE	374 479,63	216 689,72	157 789,91	240 228,00
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 133,76		1 133,76	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 375 165,90	111 922,03	1 263 243,87	1 066 048,00
Autres	866 890,02		866 890,02	187 749,00
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	55 203,49		55 203,49	385 021,00
Charges constatées d'avance	474,03		474,03	989,00
ACTIF CIRCULANT	2 298 867,20	111 922,03	2 186 945,17	1 639 807,00
Primes d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 673 346,83	328 611,75	2 344 735,08	1 880 035,00

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital	100 000,00	100 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	10 000,00	10 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	273 455,14	(58 215,00)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	356 633,35	331 670,20
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	740 088,49	383 455,20
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	80 680,00	192 313,40
Provisions pour charges		
PROVISIONS	80 680,00	192 313,40
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 452,71	304 961,00
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	748 526,88	392 360,00
Dettes fiscales et sociales	718 560,85	566 775,00
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	51 426,15	40 170,40
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 523 966,59	1 304 266,40
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 344 735,08	1 880 035,00

Résultat de l'exercice en centimes 356 633,35

Total du bilan en centimes 2 344 735,08

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 491 508,46		4 491 508,46	3 884 771,02
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 491 508,46		4 491 508,46	3 884 771,02
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges			113 017,67	107 736,68
Autres produits			5 418,72	28 431,01
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 609 944,85	4 020 938,71
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			(1 974,75)	(4 958,13)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 359 455,15	2 006 620,26
Impôts, taxes et versements assimilés			75 439,27	41 889,53
Salaires et traitements			1 217 356,35	1 142 784,39
Charges sociales			400 527,89	405 413,28
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			86 109,47	71 767,65
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 924,08	1 873,73
Dotations aux provisions				5 671,24
Autres charges			4 049,02	2 050,02
CHARGES D'EXPLOITATION			4 149 886,48	3 673 111,97
RESULTAT D'EXPLOITATION			460 058,37	347 826,74
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés			(129,17)	1 525,81
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			(129,17)	1 525,81
RESULTAT FINANCIER			129,17	(1 525,81)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			460 187,54	346 300,93

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 667,00
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 668,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37 384,90	17 299,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 935,29	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 320,19	17 299,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(42 320,19)	(14 631,00)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	61 234,00	
TOTAL DES PRODUITS	4 609 944,85	4 023 606,00
TOTAL DES CHARGES	4 253 311,50	3 691 936,00
BENEFICE OU PERTE	356 633,35	331 670,00

SOMMAIRE

1	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	4
2	REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
2.1	Immobilisations incorporelles	4
2.2	Immobilisations corporelles	4
2.3	Immobilisations financières	5
2.4	Clients et comptes rattachés	5
2.4.1	<i>Créances clients</i>	5
2.4.2	<i>Créances et dettes diverses non réclamées</i>	6
2.5	Dettes et créances en devises	6
2.6	Valeurs mobilières de placement	6
2.7	Stocks	6
2.8	Provisions pour risques et charges	6
2.9	Produits d'exploitation	7
2.10	Produits financiers	7
2.11	Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel	7
3	NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT	8
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	8
3.2	Immobilisations financières	10
3.3	Echéances des créances à la clôture de l'exercice	10
3.4	Capitaux Propres	10
3.5	Echéances des dettes à la clôture de l'exercice	11
3.6	Centralisation de trésorerie	11
3.7	Comptes de régularisation	12
3.8	Charges à payer et Produits à recevoir	12
3.9	Etat des provisions	13
3.10	Provisions réglementées :	13
3.11	Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :	13
3.12	Autres produits et charges :	13
3.13	Résultat financier	14
		2

3.14	Résultat exceptionnel	14
3.14.1	<i>Détail des produits exceptionnels</i>	14
3.14.2	<i>Détail des charges exceptionnelles</i>	14
4	AUTRES INFORMATIONS	15
4.1	Engagements hors bilan	15
4.2	Effectif à la clôture de l'exercice	16
4.3	Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction	16
4.4	Éléments concernant les entreprises liées et les participations	16
4.5	Ventilation de l'impôt sur les sociétés	16
4.6	Participation des salariés aux résultats de la dette future d'impôts	16
4.7	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	16
4.8	Détail des emprunts	16
4.9	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	17
4.10	Consolidation Groupe	17
4.11	Intégration fiscale	17
4.12	Honoraires du commissaire aux comptes	17
4.13	Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)	17
4.14	Événements post-clôture	18

1 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En 2019, 360° Services a connu une accélération du développement de son activité, bénéficiant notamment des synergies mises en oeuvre avec les filiales du Groupe Chronopost. Le chiffre d'affaires s'élève à 4 492 K€ contre 3 885 K€ en 2018, soit une hausse significative de +16%.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2019 sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologués par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologués par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

Ces comptes sont conformes aux principes comptables généralement admis dans le respect du principe de prudence, d'indépendance des exercices, et de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Concernant la méthode de comptabilisation des immobilisations corporelles par composants, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.

Il est à noter qu'aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes de 360° Services ne s'est produit postérieurement à la clôture.

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition de ces immobilisations sont comptabilisés en charges.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat y compris les droits d'importation et taxes non remboursables ainsi que toute dépense directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée (droits d'enregistrement, coût des avantages du personnel lié à la mise en place et à la préparation, frais d'installation et montage, essais).

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique.

Les subventions d'équipement reçues sont rapportées au compte de résultat proportionnellement aux amortissements des biens auxquels ces subventions se rapportent.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisation selon la méthode suivante :

Poste	Durée	Mode d'amortissement
Logiciels / Licences	1 an	Linéaire
Agencements / Installations générales	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel industriel et outillage	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau / Matériel de transport	3 à 4 ans	Linéaire

2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation, de prêts au personnel et de dépôts de garantie. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

2.4 Clients et comptes rattachés

2.4.1 *Créances clients*

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses et litigieuses font l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction de la perte probable ou du recouvrement incertain. Cette dépréciation a été évaluée pour la plupart des clients selon une méthode statistique (voir taux de provision ci-après), ou au cas par cas lorsque les éléments du dossier client nécessite un provisionnement supérieur à la provision statistique (exemple : procédure collective).

Créances échues entre	Taux de provision
Entre 3 et 6 mois	25%
Entre 6 et 9 mois	50%
Entre 9 et 12 mois	75%
Depuis plus de 12 mois	100%

2.4.2 Créances et dettes diverses non réclamées

Celles-ci sont conservées au bilan dans le délai de prescription légale.

S'agissant des Remises de Fin d'Année (RFA), elles sont reprises au résultat en N+1 pour les RFA non contractuelles, ou dans le délai de prescription légale pour les RFA contractuelles.

Lors de leurs reprises aux résultats, elles sont comptabilisées en produits divers et donc en résultat courant. Au titre de 2019, aucune somme n'a été atteinte par la prescription.

2.5 Dettes et créances en devises

Les dettes et les créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les écarts résultant de cette conversion sont inscrits au bilan dans le poste intitulé « différence de conversion-actif » ou « différence de conversion-passif ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, sauf si elles sont compensées par une couverture de change, ou par des profits dans le cadre d'une position globale de change.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Non applicable.

2.7 Stocks

Non applicable.

2.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que la société assumera certaines responsabilités.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions relèvent de la responsabilité de la direction et reflètent la situation future estimée la plus probable, à la vue des décisions prises et actions envisagées.

2.9 Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation de la prestation.

2.10 Produits financiers

Les produits financiers concernent le cas échéant les intérêts de retard facturés aux clients.

2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel

Ces engagements comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière qui sont mentionnés en engagements hors bilan. Ces engagements sont évalués selon la méthode dite « rétrospective des unités de crédit projetées », qui est une méthode d'évaluation statistique basée sur un jeu d'hypothèses actuarielles visant à appréhender la valeur de l'engagement comme la valeur actuelle (actualisée) des montants futurs que la société s'attend statistiquement à verser.

Ces engagements sont calculés charges sociales comprises et représentent la valeur actuelle probable des droits acquis évalués, en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et des probabilités de survie.

3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont évolué comme suit sur l'exercice :

En Keuros	Début d'exercice	Acquisitions Apports	Virement de poste à poste	Mise au rebut, cession	Fin d'exercice
Brevets, licences, frais d'établissement, développement informatique	23				23
Marques					0
Immo incorp en cours de développement					0
TOTAL Immobilisations incorporelles	23	0	0	0	23
Matériel industriel	0	5			5
Installations générales, agencements	17			1	16
Matériel de transport	275			37	238
Matériel de bureau, informatique, mobilier	79	3		32	51
Immo corporel en cours	0				0
TOTAL Immobilisations corporelles	371	8	0	69	310
TOTAL	394	8	0	69	333

1) Les acquisitions

Les principales acquisitions concernent le matériel industriel avec l'achat de transpalettes (5 K€) et le petit matériel de bureau (3 K€).

2) Les sorties

Les sorties concernent exclusivement des mises au rebut identifiées suite à l'inventaire effectué sur le dernier trimestre de l'exercice par les responsables d'exploitation.

Le tableau des amortissements se présente comme suit :

En Keuros	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Brevets, licences, frais d'établissement, développement informatique	21	2		23
Marques				0
Immo incorp en cours de développement				
TOTAL Immobilisations incorporelles	21	2	0	23
Matériel industriel		0		0
Installations générales, agencements	6	2	1	7
Matériel de transport	119	71	37	154
Matériel de bureau, informatique, mobilier	41	10	27	24
Immo corporel en cours	0			
TOTAL Immobilisations corporelles	166	84	65	185
TOTAL	186	86	65	208

Le tableau des immobilisations en valeur nette se présente ainsi :

En Keuros	31/12/19	31/12/18
Brevets, licences, frais d'établissement, développement informatique	0	2
Marques	0	0
Immo incorp en cours de développement	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	0	2
Matériel industriel	4	0
Installations générales, agencements	9	11
Matériel de transport	84	155
Matériel de bureau, informatique, mobilier	27	39
Immo corporel en cours	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	125	205
TOTAL	125	208

3.2 Immobilisations financières

Le poste « Immobilisations financières » est constitué de dépôts de garantie versés aux tiers (bailleurs immobiliers et autres fournisseurs) pour 33 K€ et des titres de la société 360 MEDEX d'un montant de 9 K€ totalement dépréciés.

3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice

En Keuros	Bruts au 31/12/19	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	33		33	
Avances et acomptes versés sur cdes en cours				
Créances clients et comptes rattachés	1 375	1 375		
Créances fiscales et sociales	228	228		
Autres créances d'exploitation	77	77		
Groupe & associés	563	563		
Charges constatées d'avance	0	0		
TOTAL	2 275	2 243	33	

3.4 Capitaux Propres

Eléments (K€)	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Capital	100			100
Réserves légales	10			10
Autres réserves				0
Report à nouveau débiteur	-58	332		273
Prime d'émission				0
Résultat exercice N-1	332		332	0
Résultat exercice N		357		357
TOTAL	383	688	332	740

Le capital social se forme comme suit :

	Début d'exercice	Fin d'exercice
Nombre d'actions	100 000	100 000
Valeur nominale	1	1
Montant capital social	100 000	100 000

Le bénéfice de l'année précédente a été affecté en report à nouveau.

3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice

En Keuros	Solde au 31/12/19	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établist.de crédit	0	0	
Emprunts et dettes financières divers	5	5	
Total dettes financières	5	5	
Avances et acomptes reçues sur cdes. en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	749	749	
Dettes fiscales et sociales	719	719	
Autres dettes d'exploitation	51	51	
Total dettes d'exploitation	1 518	1 518	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes diverses			
Groupe et associés			
Produits constatés d'avance			
Total dettes diverses	0	0	
TOTAL	1 524	1 524	

3.6 Centralisation de trésorerie

La centralisation de trésorerie mise en place par GeoPost depuis mai 2018 avec la HSBC est toujours en vigueur au 31 décembre 2019.

Le solde des opérations journalières est mis à zéro quotidiennement et est transféré sur un compte bancaire de GeoPost.

Les soldes comptables débiteurs ou créditeurs représentent donc à la date de clôture comptable les écritures en rapprochement bancaire, reprenant les opérations engagées et comptabilisées par la société, non encore débitées ou créditées par l'organisme financier.

3.7 Comptes de régularisation

La société a comptabilisé des charges constatées d'avance pour un montant de 474 € et concerne principalement des abonnements de parking et de péage.

3.8 Charges à payer et Produits à recevoir

a) Charges à payer

En Keuros	2019	2018
Intérêts courus sur emprunt	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	484	259
Autres dettes	18	14
Dettes sociales	153	171
Dettes fiscales	25	36
Total	680	480

b) Produits à recevoir

En Keuros	2019	2018
Clients et comptes rattachés	0	4
Etat produits à recevoir	-	-
Autres créances	43	7
Total	43	11

3.9 Etat des provisions

Poste (en Keuros)	Brut au 31/12/2018	Dotation	Reprise	Brut au 31/12/2019	Reprise utilisée	Reprise non utilisée
Provision pour remise en état				0	0	
Provision pour litige fournisseurs				0		
Provision pour litiges salariaux (a)	192		111	81	104	7
TOTAL	192	0	111	81	104	7
Dont dotations d'exploitations			111			
Dont dotations financières						
Dont dotations exceptionnelles						

(a) Cette provision permet de couvrir les risques liés aux litiges prud'homaux.

3.10 Provisions réglementées :

Non applicable.

3.11 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :

En K euros	2019	2018
Chiffre d'affaires France	4 492	3 885
Chiffre d'affaires Export	0	0
Total	4 492	3 885

3.12 Autres produits et charges :

Les "Autres charges" d'un montant de 4 049 € se compose essentiellement de redevance d'utilisation de licences.

Les "Autres produits" d'un montant de 5 419 € correspondent principalement à l'apurement de dettes commerciales ayant dépassées le délai de prescription de 5 ans.

3.13 Résultat financier

Le résultat financier de 129 € se compose de la régularisation des charges d'intérêt sur les avances en compte courant.

3.14 Résultat exceptionnel

3.14.1 *Détail des produits exceptionnels*

Non applicable.

3.14.2 *Détail des charges exceptionnelles*

Les charges exceptionnelles pour un montant de 42 K€ en 2019 se composent des amendes routières (37 K€) et des valeurs nettes comptables (5 K€) des immobilisations sorties suite à l'inventaire réalisé sur le dernier trimestre de l'exercice.

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan

a) Engagements donnés

- Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière s'élèvent à 17 K€ au 31 décembre 2019 et ont été calculés sur la base des hypothèses suivantes :

- Date des données = novembre 2019,
- Taux d'inflation = 1,75 %,
- Taux d'actualisation = 0,70 %,
- Date de l'actualisation = décembre 2019,
- Progression future des salaires = 1,75 %,
- Age de départ à la retraite = 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres,
- Charges sociales moyennes = 38%,
- Méthode actuarielle = Méthode des unités de crédit avec salaire projeté et services proratisés (PUC).

- Contrats de crédit baux

Non applicable.

- Autres engagements (location véhicule, baux immobiliers)

L'échéancier des loyers restant à payer se présente de la manière suivante :

En Keuros	au 31.12.19	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Loyers locaux	242	48	194	
Location matériel informatique				
Location véhicules	58	34	24	
TOTAL	299	82	217	0

b) Engagements financiers reçus

Non applicable.

4.2 Effectif à la clôture de l'exercice

Catégorie	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	2	1
Agents de Maîtrise	0	0
Employés/Ouvriers	39	36
TOTAL	41	37

4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Les transactions réalisées entre les sociétés du périmètre de consolidation sont effectuées à des conditions de marché.

4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Le résultat fiscal de 2019 est de 218 692 € imposé à 28%. L'impôt société s'élève donc à 61 234 € cette année.

4.6 Participation des salariés aux résultats de la dette future d'impôts

Non applicable.

4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Non applicable.

4.8 Détail des emprunts

Non applicable.

4.9 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Non applicable.

4.10 Consolidation Groupe

Non applicable.

4.11 Intégration fiscale

Non applicable.

4.12 Honoraires du commissaire aux comptes

Au titre de 2019, les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 6 K€.

4.13 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

A partir du 01 janvier 2019, le CICE est supprimé par la loi de finances et est remplacé par un allègement des charges sociales patronales.

4.14 Evénements post-clôture

Crise sanitaire et économique

Depuis le début de l'année 2020, est intervenue la crise sanitaire liée au virus Covid-19.

Le virus circule activement dans plusieurs pays dont la France. Le développement du Covid-19, qualifié officiellement de pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020, s'accompagne de la mise en œuvre graduelle de mesures publiques. On peut toutefois observer, à la date d'établissement des comptes annuels, une progression de l'activité depuis le début de la pandémie.

La société a pris l'ensemble des mesures nécessaires à la continuité de l'activité tout en privilégiant la santé de ses collaborateurs et le respect des mesures gouvernementales.

Le contexte épidémique lié au Covid-19 crée une situation incertaine. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie, de l'absence de visibilité sur la durée de cette crise et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement (confinement et aides d'Etat), la société n'est pas en capacité à ce jour d'en apprécier l'impact chiffré sur les comptes 2020. Néanmoins, la Direction estime, au moment de l'établissement des présents comptes annuels, que l'impact lié à la crise sanitaire devrait être positif dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

En conséquence:

- aucun impact comptable n'est à mentionner au 31 décembre 2019.
- à la date d'arrêté de ce rapport, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation sur les douze prochains mois.

360° SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000€
Siège social : 107 Boulevard Raspail – 75006 PARIS
347 381 865 RCS Paris

EXTRAIT
PROJET DE RESOLUTIONS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 356 633,35 € intégralement au report à nouveau.

Après affectation du résultat, le report à nouveau s'élève à 630 088,49 €.

L'Associé unique précise qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement. Le montant de l'impôt sur les sociétés (théorique, avant prise en compte de l'intégration fiscale) est équivalent à 61 234 euros.

[...]

360° SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €
Siège social : 107 Boulevard Raspail – 75006 PARIS
347 381 865 RCS Paris

EXTRAIT
PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 6 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le six juillet, DELIFRESH, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 100.000 euros, ayant son siège social sis 64 avenue de la Villette – 94637 Rungis Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 507 916 641, représentée par son Gérant, Monsieur Marcin PIECHOWSKI,

en sa qualité d'Associé unique de la Société 360° SERVICES :

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES :

[...]

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 356 633,35 € intégralement au report à nouveau.

Après affectation du résultat, le report à nouveau s'élève à 630 088,49 €.

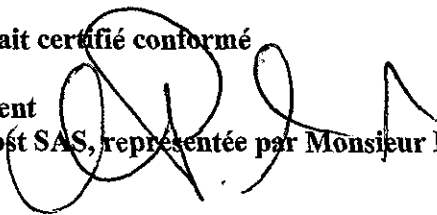
L'Associé unique précise qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement. Le montant de l'impôt sur les sociétés (théorique, avant prise en compte de l'intégration fiscale) est équivalent à 61 234 euros.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Chronopost SAS, représentée par Monsieur Marcin PIECHOWSKI





Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

360° Services

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 €

107, Boulevard Raspail
75006 Paris

Grant Thornton

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
Inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile-de-France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

360° Services

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société 360° Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **360° Services** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président en date du 9 juin 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique, appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 3 juillet 2020

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Olivier Bochet
Associé

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	22 708,14	22 708,14		2 147,00
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	2,00		2,00	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	4 648,00	310,86	4 337,14	
Autres	305 308,57	184 670,72	120 637,85	205 427,00
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 000,00	9 000,00		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 812,92		32 812,92	32 654,00
ACTIF IMMOBILISE	374 479,63	216 689,72	157 789,91	240 228,00
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 133,76		1 133,76	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 375 165,90	111 922,03	1 263 243,87	1 066 048,00
Autres	866 890,02		866 890,02	187 749,00
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	55 203,49		55 203,49	385 021,00
Charges constatées d'avance	474,03		474,03	989,00
ACTIF CIRCULANT	2 298 867,20	111 922,03	2 186 945,17	1 639 807,00
Primes d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 673 346,83	328 611,75	2 344 735,08	1 880 035,00

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital	100 000,00	100 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	10 000,00	10 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	273 455,14	(58 215,00)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	356 633,35	331 670,20
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	740 088,49	383 455,20
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	80 680,00	192 313,40
Provisions pour charges		
PROVISIONS	80 680,00	192 313,40
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 452,71	304 961,00
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	748 526,88	392 360,00
Dettes fiscales et sociales	718 560,85	566 775,00
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	51 426,15	40 170,40
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 523 966,59	1 304 266,40
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 344 735,08	1 880 035,00

Résultat de l'exercice en centimes 356 633,35

Total du bilan en centimes 2 344 735,08

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 491 508,46		4 491 508,46	3 884 771,02
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 491 508,46		4 491 508,46	3 884 771,02
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges			113 017,67	107 736,68
Autres produits			5 418,72	28 431,01
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 609 944,85	4 020 938,71
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			(1 974,75)	(4 958,13)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 359 455,15	2 006 620,26
Impôts, taxes et versements assimilés			75 439,27	41 889,53
Salaires et traitements			1 217 356,35	1 142 784,39
Charges sociales			400 527,89	405 413,28
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			86 109,47	71 767,65
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 924,08	1 873,73
Dotations aux provisions				5 671,24
Autres charges			4 049,02	2 050,02
CHARGES D'EXPLOITATION			4 149 886,48	3 673 111,97
RESULTAT D'EXPLOITATION			460 058,37	347 826,74
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			(129,17)	1 525,81
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			(129,17)	1 525,81
RESULTAT FINANCIER			129,17	(1 525,81)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			460 187,54	346 300,93

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 667,00
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 668,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37 384,90	17 299,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 935,29	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 320,19	17 299,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(42 320,19)	(14 631,00)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	61 234,00	
TOTAL DES PRODUITS	4 609 944,85	4 023 606,00
TOTAL DES CHARGES	4 253 311,50	3 691 936,00
BENEFICE OU PERTE	356 633,35	331 670,00

SOMMAIRE

1	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	4
2	REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
2.1	Immobilisations incorporelles	4
2.2	Immobilisations corporelles	4
2.3	Immobilisations financières	5
2.4	Clients et comptes rattachés	5
2.4.1	<i>Créances clients</i>	5
2.4.2	<i>Créances et dettes diverses non réclamées</i>	6
2.5	Dettes et créances en devises	6
2.6	Valeurs mobilières de placement	6
2.7	Stocks	6
2.8	Provisions pour risques et charges	6
2.9	Produits d'exploitation	7
2.10	Produits financiers	7
2.11	Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel	7
3	NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT	8
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	8
3.2	Immobilisations financières	10
3.3	Echéances des créances à la clôture de l'exercice	10
3.4	Capitaux Propres	10
3.5	Echéances des dettes à la clôture de l'exercice	11
3.6	Centralisation de trésorerie	11
3.7	Comptes de régularisation	12
3.8	Charges à payer et Produits à recevoir	12
3.9	Etat des provisions	13
3.10	Provisions réglementées :	13
3.11	Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :	13
3.12	Autres produits et charges :	13
3.13	Résultat financier	14

3.14	Résultat exceptionnel	14
3.14.1	<i>Détail des produits exceptionnels</i>	14
3.14.2	<i>Détail des charges exceptionnelles</i>	14
4	AUTRES INFORMATIONS	15
4.1	Engagements hors bilan	15
4.2	Effectif à la clôture de l'exercice	16
4.3	Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction	16
4.4	Éléments concernant les entreprises liées et les participations	16
4.5	Ventilation de l'impôt sur les sociétés	16
4.6	Participation des salariés aux résultats de la dette future d'impôts	16
4.7	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	16
4.8	Détail des emprunts	16
4.9	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	17
4.10	Consolidation Groupe	17
4.11	Intégration fiscale	17
4.12	Honoraires du commissaire aux comptes	17
4.13	Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)	17
4.14	Événements post-clôture	18

1 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En 2019, 360° Services a connu une accélération du développement de son activité, bénéficiant notamment des synergies mises en oeuvre avec les filiales du Groupe Chronopost. Le chiffre d'affaires s'élève à 4 492 K€ contre 3 885 K€ en 2018, soit une hausse significative de +16%.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2019 sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologués par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologués par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

Ces comptes sont conformes aux principes comptables généralement admis dans le respect du principe de prudence, d'indépendance des exercices, et de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Concernant la méthode de comptabilisation des immobilisations corporelles par composants, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.

Il est à noter qu'aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes de 360°Services ne s'est produit postérieurement à la clôture.

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les frais d'acquisition de ces immobilisations sont comptabilisés en charges.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat y compris les droits d'importation et taxes non remboursables ainsi que toute dépense directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée (droits d'enregistrement, coût des avantages du personnel lié à la mise en place et à la préparation, frais d'installation et montage, essais).

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique.

Les subventions d'équipement reçues sont rapportées au compte de résultat proportionnellement aux amortissements des biens auxquels ces subventions se rapportent.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisation selon la méthode suivante :

Poste	Durée	Mode d'amortissement
Logiciels / Licences	1 an	Linéaire
Agencements / Installations générales	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel industriel et outillage	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau / Matériel de transport	3 à 4 ans	Linéaire

2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation, de prêts au personnel et de dépôts de garantie. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

2.4 Clients et comptes rattachés

2.4.1 *Créances clients*

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses et litigieuses font l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction de la perte probable ou du recouvrement incertain. Cette dépréciation a été évaluée pour la plupart des clients selon une méthode statistique (voir taux de provision ci-après), ou au cas par cas lorsque les éléments du dossier client nécessite un provisionnement supérieur à la provision statistique (exemple : procédure collective).

Créances échues entre	Taux de provision
Entre 3 et 6 mois	25%
Entre 6 et 9 mois	50%
Entre 9 et 12 mois	75%
Depuis plus de 12 mois	100%

2.4.2 Créances et dettes diverses non réclamées

Celles-ci sont conservées au bilan dans le délai de prescription légale.

S'agissant des Remises de Fin d'Année (RFA), elles sont reprises au résultat en N+1 pour les RFA non contractuelles, ou dans le délai de prescription légale pour les RFA contractuelles.

Lors de leurs reprises aux résultats, elles sont comptabilisées en produits divers et donc en résultat courant. Au titre de 2019, aucune somme n'a été atteinte par la prescription.

2.5 Dettes et créances en devises

Les dettes et les créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les écarts résultant de cette conversion sont inscrits au bilan dans le poste intitulé « différence de conversion-actif » ou « différence de conversion-passif ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, sauf si elles sont compensées par une couverture de change, ou par des profits dans le cadre d'une position globale de change.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Non applicable.

2.7 Stocks

Non applicable.

2.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que la société assumera certaines responsabilités.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions relèvent de la responsabilité de la direction et reflètent la situation future estimée la plus probable, à la vue des décisions prises et actions envisagées.

2.9 Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation de la prestation.

2.10 Produits financiers

Les produits financiers concernent le cas échéant les intérêts de retard facturés aux clients.

2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel

Ces engagements comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière qui sont mentionnés en engagements hors bilan. Ces engagements sont évalués selon la méthode dite « rétrospective des unités de crédit projetées », qui est une méthode d'évaluation statistique basée sur un jeu d'hypothèses actuarielles visant à appréhender la valeur de l'engagement comme la valeur actuelle (actualisée) des montants futurs que la société s'attend statistiquement à verser.

Ces engagements sont calculés charges sociales comprises et représentent la valeur actuelle probable des droits acquis évalués, en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et des probabilités de survie.

3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont évolué comme suit sur l'exercice :

En Keuros	Début d'exercice	Acquisitions Apports	Virement de poste à poste	Mise au rebut, cession	Fin d'exercice
Brevets, licences, frais d'établissement, développement informatique	23				23
Marques					0
Immo incorp en cours de développement					0
TOTAL Immobilisations incorporelles	23	0	0	0	23
Matériel industriel	0	5			5
Installations générales, agencements	17			1	16
Matériel de transport	275			37	238
Matériel de bureau, informatique, mobilier	79	3		32	51
Immo corporel en cours	0				0
TOTAL Immobilisations corporelles	371	8	0	69	310
TOTAL	394	8	0	69	333

1) Les acquisitions

Les principales acquisitions concernent le matériel industriel avec l'achat de transpalettes (5 K€) et le petit matériel de bureau (3 K€).

2) Les sorties

Les sorties concernent exclusivement des mises au rebut identifiées suite à l'inventaire effectué sur le dernier trimestre de l'exercice par les responsables d'exploitation.

Le tableau des amortissements se présente comme suit :

En Keuros	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Brevets, licences, frais d'établissement, développement informatique	21	2		23
Marques				0
Immo incorp en cours de développement				
TOTAL Immobilisations incorporelles	21	2	0	23
Matériel industriel		0		0
Installations générales, agencements	6	2	1	7
Matériel de transport	119	71	37	154
Matériel de bureau, informatique, mobilier	41	10	27	24
Immo corporel en cours	0			
TOTAL Immobilisations corporelles	166	84	65	185
TOTAL	186	86	65	208

Le tableau des immobilisations en valeur nette se présente ainsi :

En Keuros	31/12/19	31/12/18
Brevets, licences, frais d'établissement, développement informatique	0	2
Marques	0	0
Immo incorp en cours de développement	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	0	2
Matériel industriel	4	0
Installations générales, agencements	9	11
Matériel de transport	84	155
Matériel de bureau, informatique, mobilier	27	39
Immo corporel en cours	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	125	205
TOTAL	125	208

3.2 Immobilisations financières

Le poste « Immobilisations financières » est constitué de dépôts de garantie versés aux tiers (bailleurs immobiliers et autres fournisseurs) pour 33 K€ et des titres de la société 360 MEDEX d'un montant de 9 K€ totalement dépréciés.

3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice

En Keuros	Bruts au 31/12/19	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	33		33	
Avances et acomptes versés sur cdes en cours				
Créances clients et comptes rattachés	1 375	1 375		
Créances fiscales et sociales	228	228		
Autres créances d'exploitation	77	77		
Groupe & associés	563	563		
Charges constatées d'avance	0	0		
TOTAL	2 275	2 243	33	

3.4 Capitaux Propres

Eléments (K€)	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Capital	100			100
Réserves légales	10			10
Autres réserves				0
Report à nouveau débiteur	-58	332		273
Prime d'émission				0
Résultat exercice N-1	332		332	0
Résultat exercice N		357		357
TOTAL	383	688	332	740

Le capital social se forme comme suit :

	Début d'exercice	Fin d'exercice
Nombre d'actions	100 000	100 000
Valeur nominale	1	1
Montant capital social	100 000	100 000

Le bénéfice de l'année précédente a été affecté en report à nouveau.

3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice

En Keuros	Solde au 31/12/19	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établist.de crédit	0	0	
Emprunts et dettes financières divers	5	5	
Total dettes financières	5	5	
Avances et acomptes reçues sur cdes. en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	749	749	
Dettes fiscales et sociales	719	719	
Autres dettes d'exploitation	51	51	
Total dettes d'exploitation	1 518	1 518	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes diverses			
Groupe et associés			
Produits constatés d'avance			
Total dettes diverses	0	0	
TOTAL	1 524	1 524	

3.6 Centralisation de trésorerie

La centralisation de trésorerie mise en place par GeoPost depuis mai 2018 avec la HSBC est toujours en vigueur au 31 décembre 2019.

Le solde des opérations journalières est mis à zéro quotidiennement et est transféré sur un compte bancaire de GeoPost.

Les soldes comptables débiteurs ou créditeurs représentent donc à la date de clôture comptable les écritures en rapprochement bancaire, reprenant les opérations engagées et comptabilisées par la société, non encore débitées ou créditées par l'organisme financier.

3.7 Comptes de régularisation

La société a comptabilisé des charges constatées d'avance pour un montant de 474 € et concerne principalement des abonnements de parking et de péage.

3.8 Charges à payer et Produits à recevoir

a) Charges à payer

En Keuros	2019	2018
Intérêts courus sur emprunt	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	484	259
Autres dettes	18	14
Dettes sociales	153	171
Dettes fiscales	25	36
Total	680	480

b) Produits à recevoir

En Keuros	2019	2018
Clients et comptes rattachés	0	4
Etat produits à recevoir	-	-
Autres créances	43	7
Total	43	11

3.9 Etat des provisions

Poste (en Keuros)	Brut au 31/12/2018	Dotation	Reprise	Brut au 31/12/2019	Reprise utilisée	Reprise non utilisée
Provision pour remise en état				0	0	
Provision pour litige fournisseurs				0		
Provision pour litiges salariaux (a)	192		111	81	104	7
TOTAL	192	0	111	81	104	7
Dont dotations d'exploitations			111			
Dont dotations financières						
Dont dotations exceptionnelles						

(a) Cette provision permet de couvrir les risques liés aux litiges prud'homaux.

3.10 Provisions réglementées :

Non applicable.

3.11 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :

En Keuros	2019	2018
Chiffre d'affaires France	4 492	3 885
Chiffre d'affaires Export	0	0
Total	4 492	3 885

3.12 Autres produits et charges :

Les "Autres charges" d'un montant de 4 049 € se compose essentiellement de redevance d'utilisation de licences.

Les "Autres produits" d'un montant de 5 419 € correspondent principalement à l'apurement de dettes commerciales ayant dépassées le délai de prescription de 5 ans.

3.13 Résultat financier

Le résultat financier de 129 € se compose de la régularisation des charges d'intérêt sur les avances en compte courant.

3.14 Résultat exceptionnel

3.14.1 *Détail des produits exceptionnels*

Non applicable.

3.14.2 *Détail des charges exceptionnelles*

Les charges exceptionnelles pour un montant de 42 K€ en 2019 se composent des amendes routières (37 K€) et des valeurs nettes comptables (5 K€) des immobilisations sorties suite à l'inventaire réalisé sur le dernier trimestre de l'exercice.

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan

a) Engagements donnés

- Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière s'élèvent à 17 K€ au 31 décembre 2019 et ont été calculés sur la base des hypothèses suivantes :

- Date des données = novembre 2019,
- Taux d'inflation = 1,75 %,
- Taux d'actualisation = 0,70 %,
- Date de l'actualisation = décembre 2019,
- Progression future des salaires = 1,75 %,
- Age de départ à la retraite = 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres,
- Charges sociales moyennes = 38%,
- Méthode actuarielle = Méthode des unités de crédit avec salaire projeté et services proratisés (PUC).

- Contrats de crédit baux

Non applicable.

- Autres engagements (location véhicule, baux immobiliers)

L'échéancier des loyers restant à payer se présente de la manière suivante :

En Keuros	au 31.12.19	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Loyers locaux	242	48	194	
Location matériel informatique				
Location véhicules	58	34	24	
TOTAL	299	82	217	0

b) Engagements financiers reçus

Non applicable.

4.2 Effectif à la clôture de l'exercice

Catégorie	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	2	1
Agents de Maîtrise	0	0
Employés/Ouvriers	39	36
TOTAL	41	37

4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Les transactions réalisées entre les sociétés du périmètre de consolidation sont effectuées à des conditions de marché.

4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Le résultat fiscal de 2019 est de 218 692 € imposé à 28%. L'impôt société s'élève donc à 61 234 € cette année.

4.6 Participation des salariés aux résultats de la dette future d'impôts

Non applicable.

4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Non applicable.

4.8 Détail des emprunts

Non applicable.

4.9 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Non applicable.

4.10 Consolidation Groupe

Non applicable.

4.11 Intégration fiscale

Non applicable.

4.12 Honoraires du commissaire aux comptes

Au titre de 2019, les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 6 K€.

4.13 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

A partir du 01 janvier 2019, le CICE est supprimé par la loi de finances et est remplacé par un allègement des charges sociales patronales.

4.14 Evénements post-clôture

Crise sanitaire et économique

Depuis le début de l'année 2020, est intervenue la crise sanitaire liée au virus Covid-19.

Le virus circule activement dans plusieurs pays dont la France. Le développement du Covid-19, qualifié officiellement de pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020, s'accompagne de la mise en œuvre graduelle de mesures publiques. On peut toutefois observer, à la date d'établissement des comptes annuels, une progression de l'activité depuis le début de la pandémie.

La société a pris l'ensemble des mesures nécessaires à la continuité de l'activité tout en privilégiant la santé de ses collaborateurs et le respect des mesures gouvernementales.

Le contexte épidémique lié au Covid-19 crée une situation incertaine. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie, de l'absence de visibilité sur la durée de cette crise et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement (confinement et aides d'Etat), la société n'est pas en capacité à ce jour d'en apprécier l'impact chiffré sur les comptes 2020. Néanmoins, la Direction estime, au moment de l'établissement des présents comptes annuels, que l'impact lié à la crise sanitaire devrait être positif dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

En conséquence:

- aucun impact comptable n'est à mentionner au 31 décembre 2019.
- à la date d'arrêté de ce rapport, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation sur les douze prochains mois.